



ENQUÊTES DE
SATISFACTION
ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Rapport AKTO Toutes branches

OBSERVATOIRE
AKTO



Campagne
d'enquêtes
2023-2024

Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2023/2024

Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les branches professionnelles qu'il accompagne. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

19 252

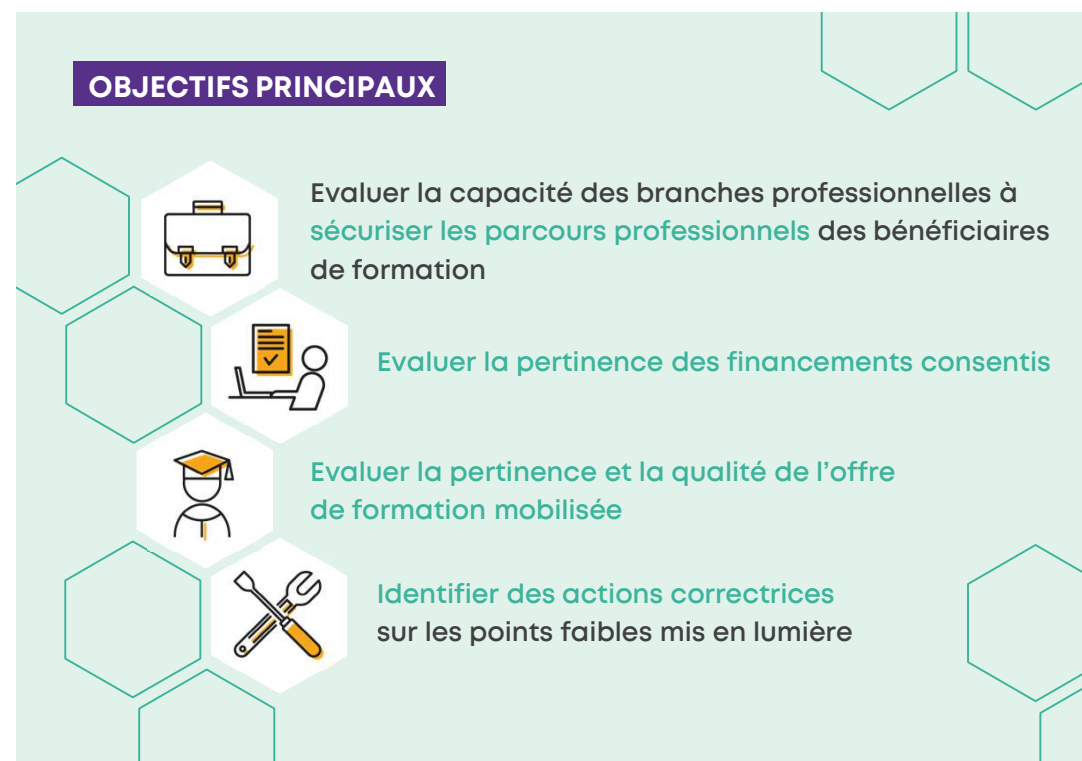
personnes uniques ont répondu aux enquêtes (18 060*) pour la France entière. Elles ont bénéficié soit d'un CA, soit d'un CDPI, soit d'un CIPI, soit d'un CPRO, soit d'une POEC.

Les CDPI et CIPI sont des dispositifs conventionnels financés par le FPETT et traités par AKTO.



Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un(e) :

- CA, CDPI, CIPI ou CPRO, d'une part (les chiffres-clés CA, CDPI, CIPI et CPRO sont présentés séparément en annexes) ;
- POEC, d'autre part.



*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

Sommaire



1

CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

**Contrat Développement
Professionnel Intérimaire**

**Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire
Contrat Professionnalisation**

Page 4



2

POEC

**Préparation Opérationnelle
à l'Emploi Collective**

Page 13



3

**Méthodologie
& Glossaire**

Page 22



4

Annexes

**Focus CA – Page 26
Focus CDPI – Page 33
Focus CIPI – Page 40
Focus CPRO – Page 47**

Page 25



1

CA, CDPI, CIPI, CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

AKTO

Les CDPI et CIPI sont des dispositifs conventionnels financés par le FPETT et traités par AKTO.



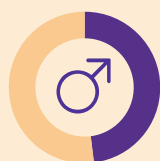
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

16 121

Profil-type



48%

Masculin



52%

Féminin

26 ans
d'âge moyen

19%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation
(CA/CPRO
uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



82%

En emploi



88%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



58%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation
(CA/CPRO uniquement)



76%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation
(CA/CPRO uniquement)



81%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation (CA/CPRO uniquement)

PERCEPTION DE LA FORMATION



84%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



84%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



69%

Intérêt porté
au travail



61%

Trouver un
travail



54%

Conditions
de travail



48%

Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

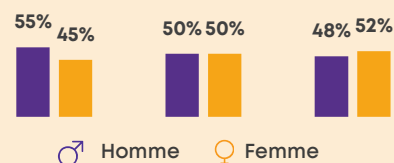
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

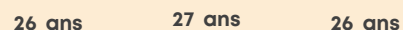
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

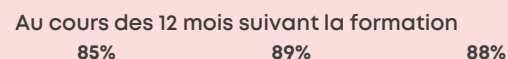
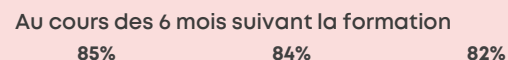


Niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation (CA/CPRO uniquement)



Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation (CA/CPRO uniquement)



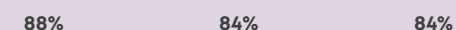
Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation (CA/CPRO uniquement)



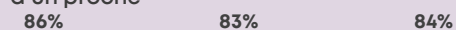
PERCEPTION DE LA FORMATION



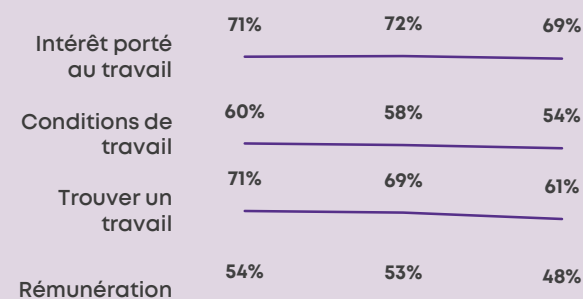
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



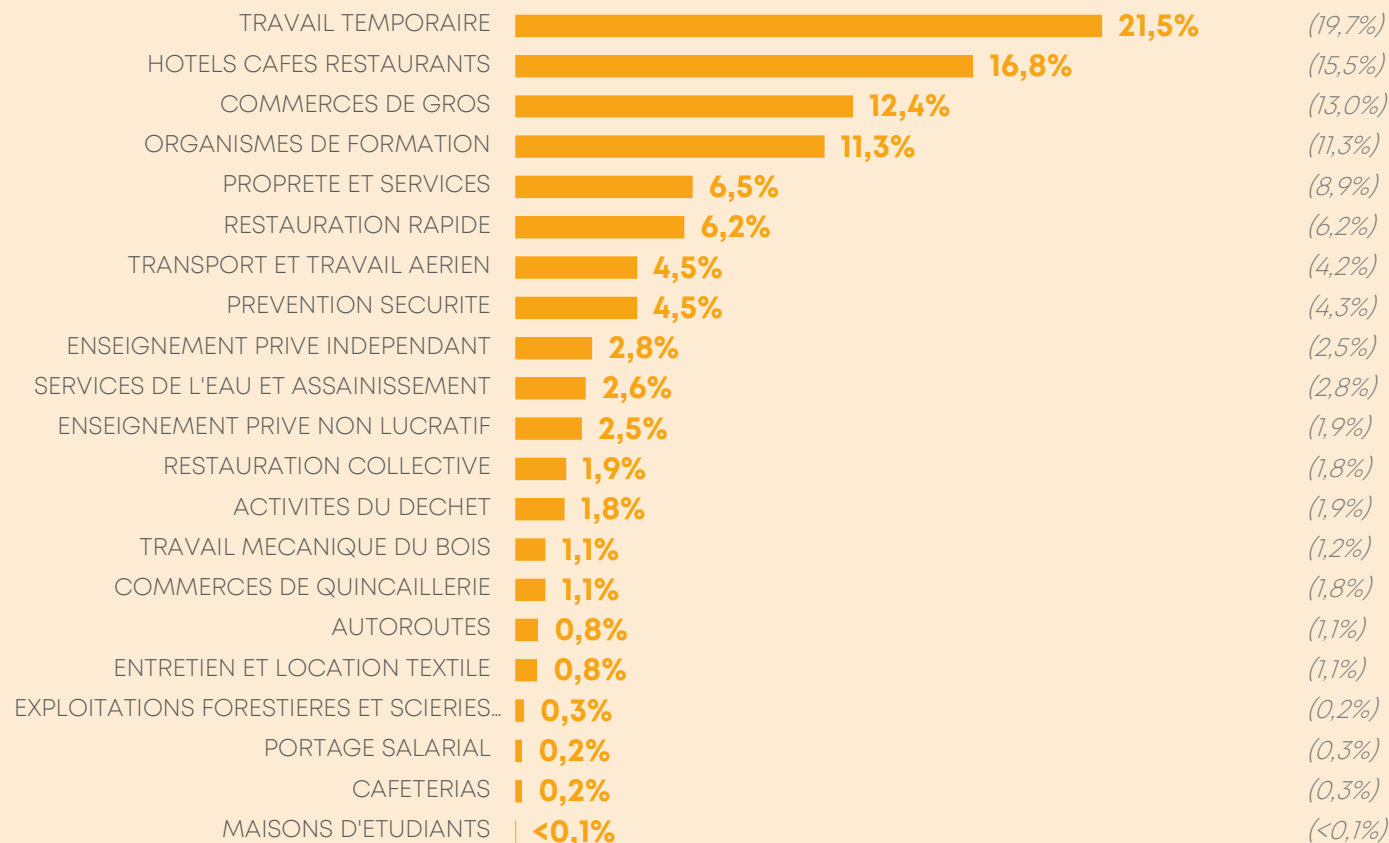
Impacts positifs perçus à 6 mois*



Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

NOMBRE DE RÉPONDANTS RÉELS SELON LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

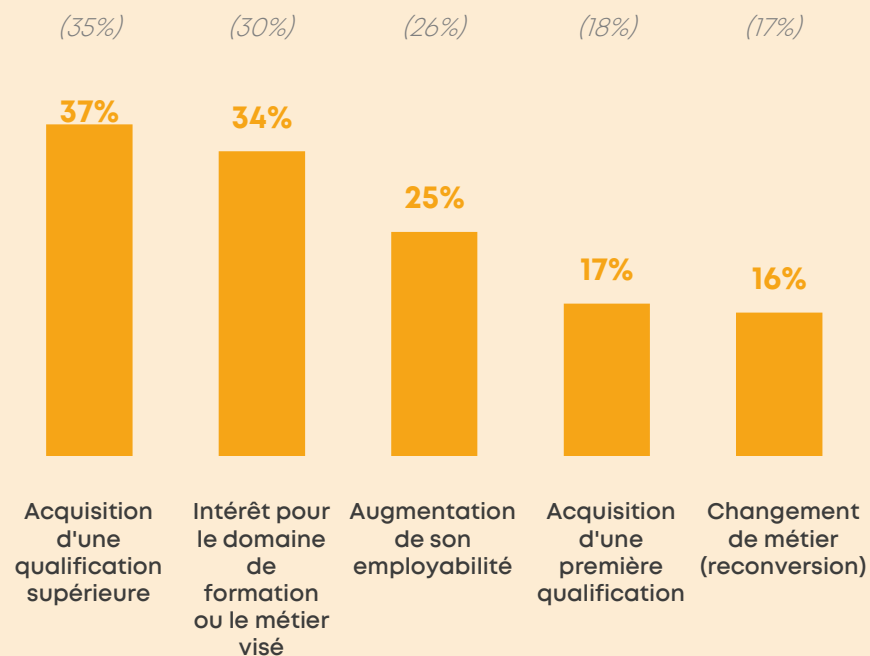


Au total, 16 121 personnes bénéficiaires d'un CA, d'un CDPI, d'un CIPI ou d'un CPRO ont répondu à au moins une des trois enquêtes, toutes branches confondues. Près de la moitié (50,7%) sont issus soit de la branche Travail Temporaire, soit de la branche Hôtels, cafés, restaurants, soit de la branche Commerces de gros. Plus de 4 sur 5 (81,2%) sont affiliées à l'une des 8 premières branches représentées.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

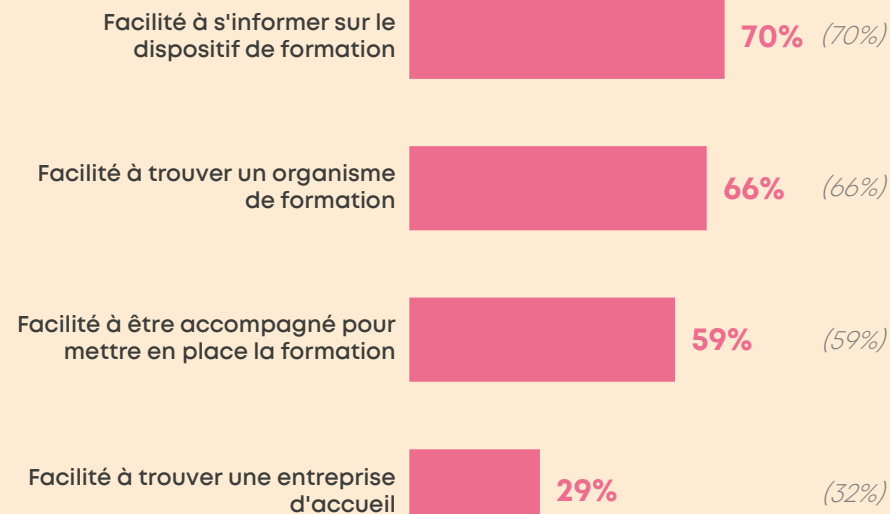
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'acquisition d'une qualification supérieure et l'intérêt pour le domaine de formation ou le métier visé constituent les motivations principales des personnes engagées dans un parcours de formation, avec des proportions respectives de 37% et 34%. Ces motivations sont davantage citées que l'année précédente.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. Les proportions restent stables par rapport à l'année précédente. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile, bien plus que l'année précédente.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 59% déclarent en avoir bénéficié contre 58% l'année précédente.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION

**71%**

Accompagnement

(71%)

**85%**

Utilité

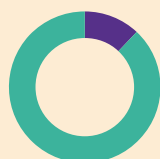
(85%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

**75%**

Accompagnement

(74%)

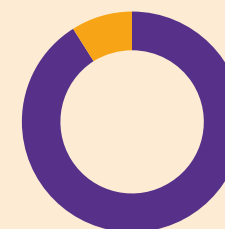
**88%**

Utilité

(88%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est légèrement supérieur à celui en organisme de formation. Les taux sont comparables à ceux de l'année précédente. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION

**Assiduité
91%**

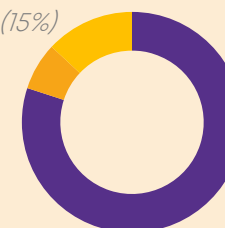
(89%)

91% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score supérieur à celui de l'année précédente (89%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

Non
13%
(15%)

Partiellement
7%
(7%)

**En totalité
80%**

(78%)

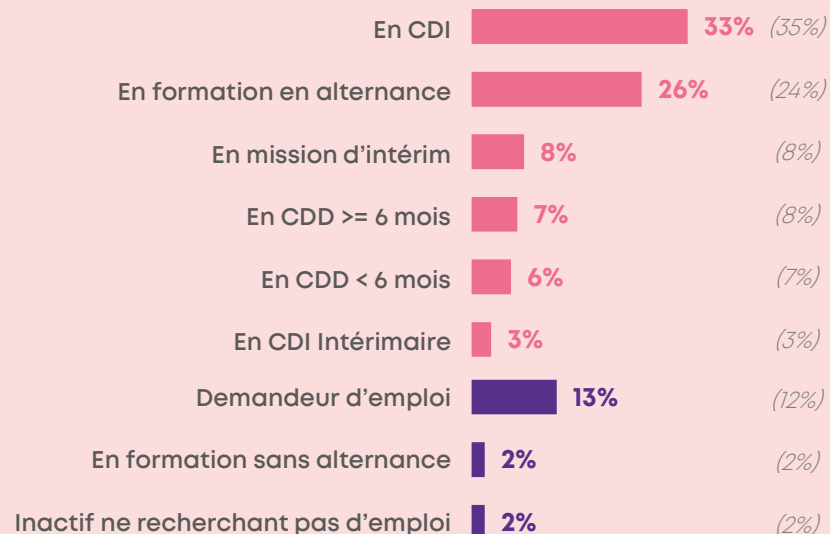
87% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score supérieur par rapport l'année précédente (85%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

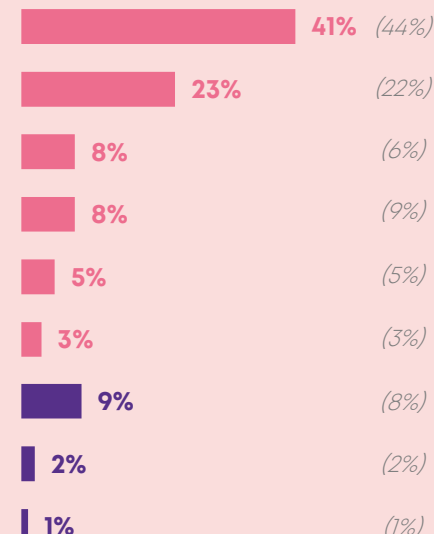
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

82% des personnes insérées dans l'emploi (84%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

88% des personnes insérées dans l'emploi (89%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 82%, en légère baisse par rapport à l'année précédente (84%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 88%, contre 89% précédemment. Entre ces deux périodes, on constate une augmentation de la proportion de CDI.

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 71% et 81%. Ces chiffres montrent une légère amélioration au cours des 6 mois suivant la formation par rapport à l'année précédente (70%), mais une diminution au cours des 12 mois suivant la formation (86% l'année précédente).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		84%	(86%)
Disponibilité des formateurs		83%	(85%)
Locaux		79%	(81%)
Contenu de la formation		78%	(81%)
Supports de formation		78%	(80%)
Equipements mis à disposition		77%	(79%)
Qualité du suivi individuel		71%	(72%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		77%	(79%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

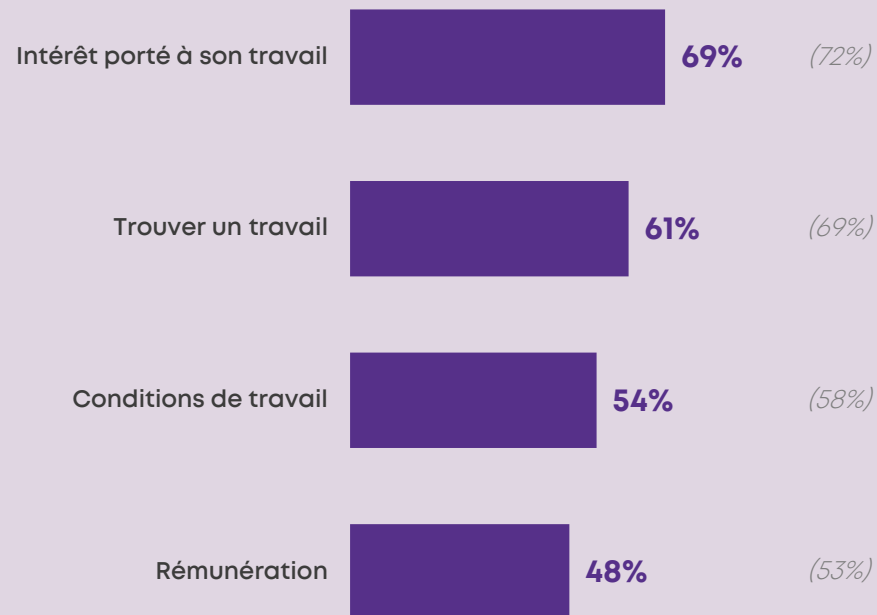
Professionalisme du référent		79%	(78%)
Disponibilité du référent		77%	(76%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		74%	(75%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		79%	(77%)

Les taux de satisfaction sont globalement plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Toutefois, par rapport à l'année précédente, ces taux sont légèrement en baisse en organisme de formation, tandis qu'ils sont légèrement en hausse en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et sur leur employabilité. Néanmoins, les résultats apparaissent en fort recul par rapport à l'année précédente et ce, pour l'ensemble des items évalués.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



84%
(84%) estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score identique à celui de l'année précédente.



84%
(83%) des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score comparable à celui de l'année précédente (83%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

2

POEC

Préparation Opérationnelle
à l'Emploi Collective

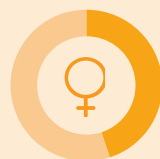
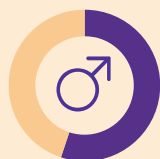
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

3 131

Profil-type



38 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



Au cours des 12 mois
suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

PERCEPTION DE LA FORMATION



84%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



73%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

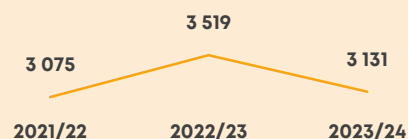
* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

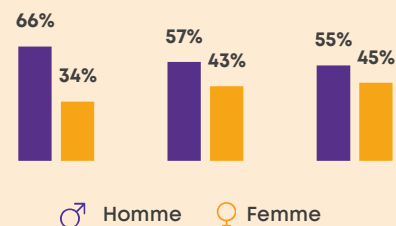
RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type

Sexe



Âge moyen



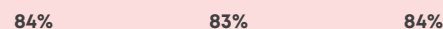
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

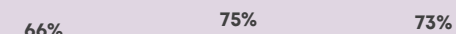
PERCEPTION DE LA FORMATION



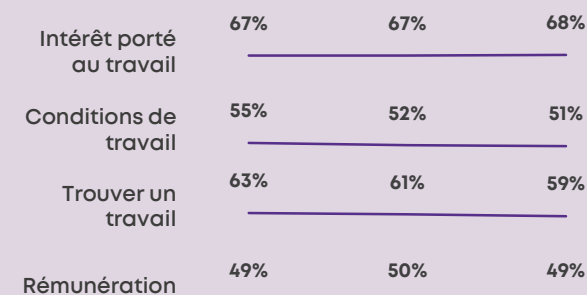
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*



Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

NOMBRE DE RÉPONDANTS RÉELS SELON LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

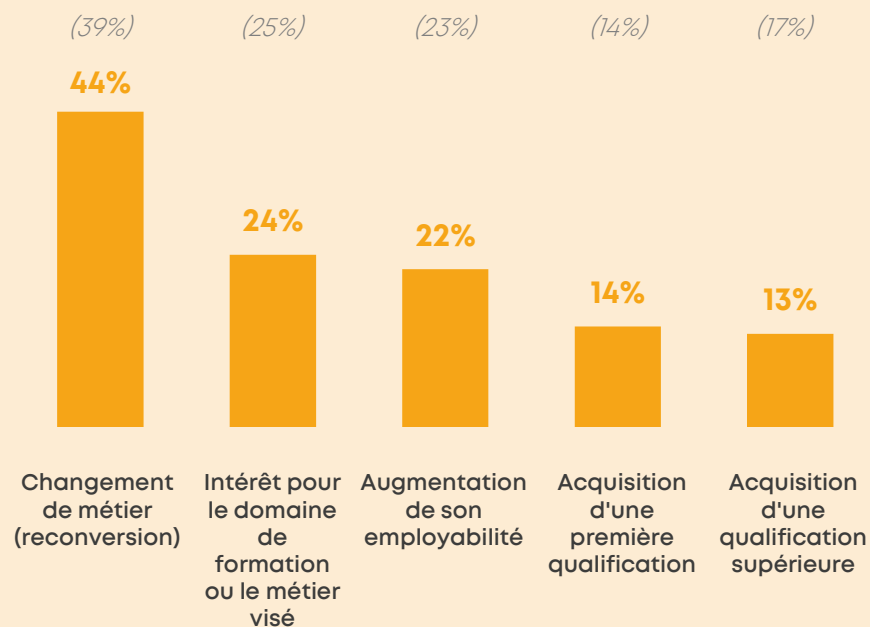
TRAVAIL TEMPORAIRE	42,3%	(48,0%)
PREVENTION SECURITE	21,0%	(14,9%)
ORGANISMES DE FORMATION	11,7%	(13,4%)
HOTELS CAFES RESTAURANTS	10,0%	(9,3%)
TRANSPORT ET TRAVAIL AERIEN	5,9%	(5,4%)
PROPRETE ET SERVICES	3,8%	(2,6%)
ENSEIGNEMENT PRIVE NON LUCRATIF	2,6%	(3,2%)
RESTAURATION COLLECTIVE	1,4%	(0,6%)
RESTAURATION RAPIDE	0,9%	(1,1%)
ENTRETIEN ET LOCATION TEXTILE	0,3%	(0,5%)
ENSEIGNEMENT PRIVE INDEPENDANT	0,2%	(0,3%)
ACTIVITES DU DECHET	0,1%	(0,2%)
TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS		(0,1%)
COMMERCE DE GROS		(0,3%)

Au total, 3 131 personnes bénéficiaires d'une POEC ont répondu à au moins une des trois enquêtes, toutes branches confondues. Plus de 2 sur 5 (42,3%) sont affiliées à la branche du Travail Temporaire, première branche représentée.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

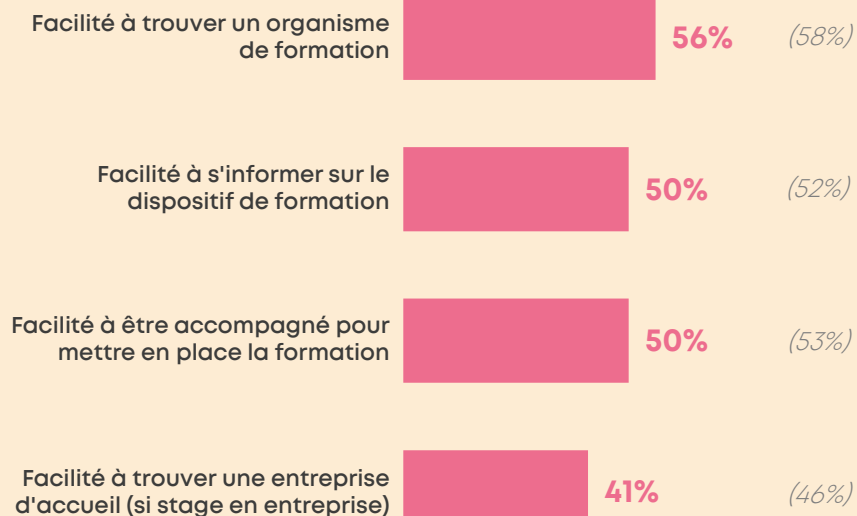
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Le changement de métier (reconversion professionnelle) est la motivation principale pour 44 % des personnes engagées dans un parcours de formation, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente, où ce taux était de 39 %

MISE EN PLACE DE LA FORMATION

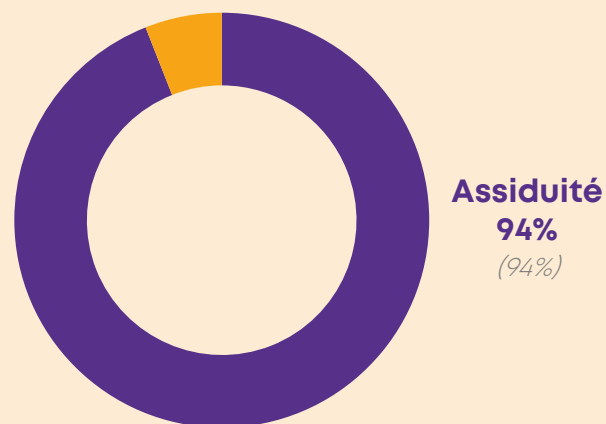


Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour trouver un organisme de formation, s'informer sur le dispositif de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. Cependant, ces aspects sont légèrement moins bien évalués que l'année précédente. La recherche d'une entreprise d'accueil demeure un défi majeur, avec une difficulté accrue.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 58% déclarent en avoir bénéficié contre 45% l'année précédente.

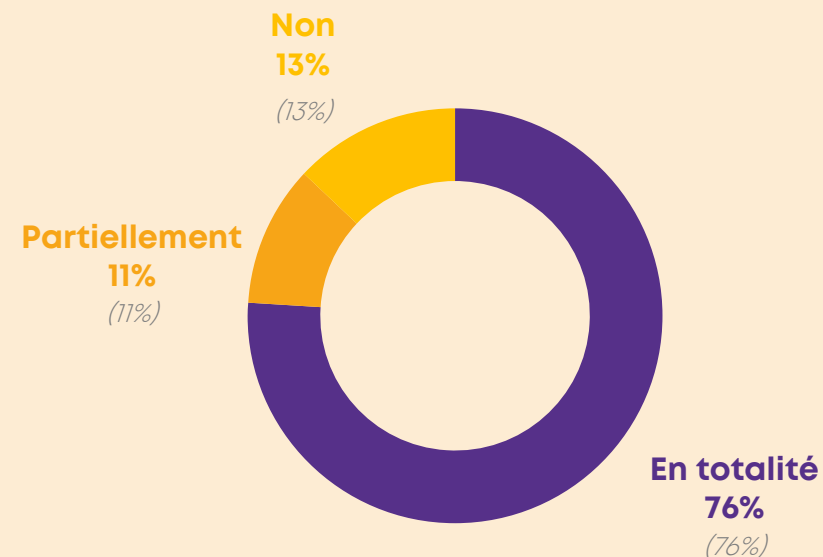
*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



94% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score identique à celui de l'année précédente.

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



87% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score identique à celui de l'année précédente.

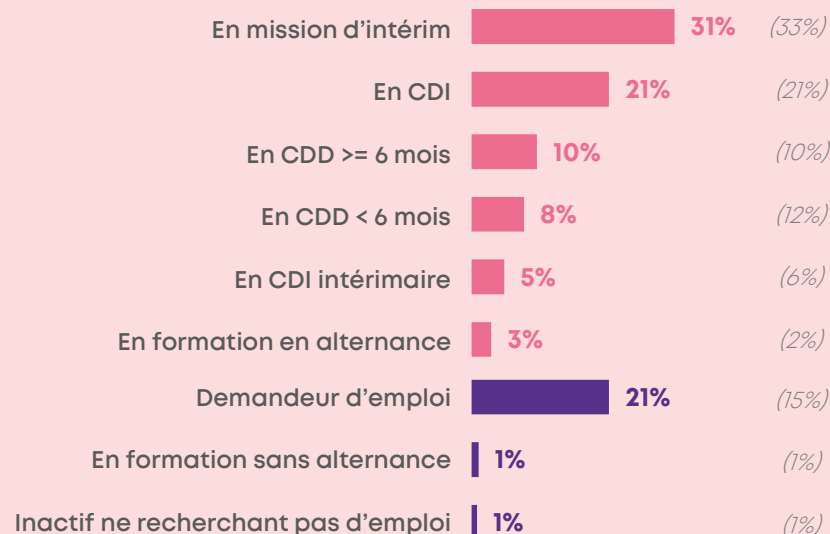
*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

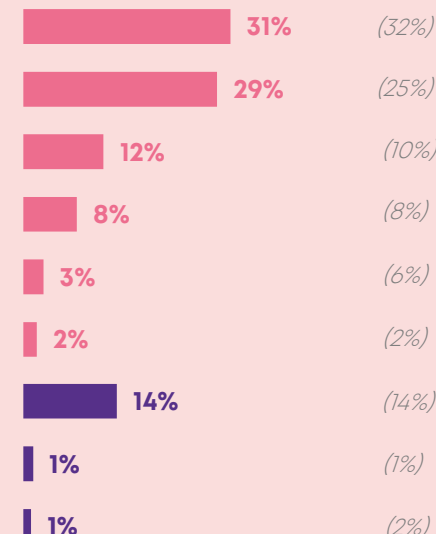
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

77% des personnes insérées dans l'emploi (83%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

84% des personnes insérées dans l'emploi (83%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 77%, en baisse par rapport à l'année précédente (83%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 84%, contre 83% précédemment. Entre ces deux périodes, on constate une augmentation de la proportion de CDI, tandis que la part des demandeurs d'emploi diminue. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 66% et 79%. Ces chiffres montrent une nette diminution au cours des 6 mois suivant la formation, par rapport à l'année précédente (80%), avec cependant une stabilisation au cours des 12 mois suivant la formation (80% l'année précédente).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		88%	(87%)
Disponibilité des formateurs		88%	(86%)
Locaux		84%	(81%)
Contenu de la formation		84%	(84%)
Supports de formation		84%	(82%)
Equipements mis à disposition		81%	(81%)
Qualité du suivi individuel		79%	(78%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		83%	(82%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

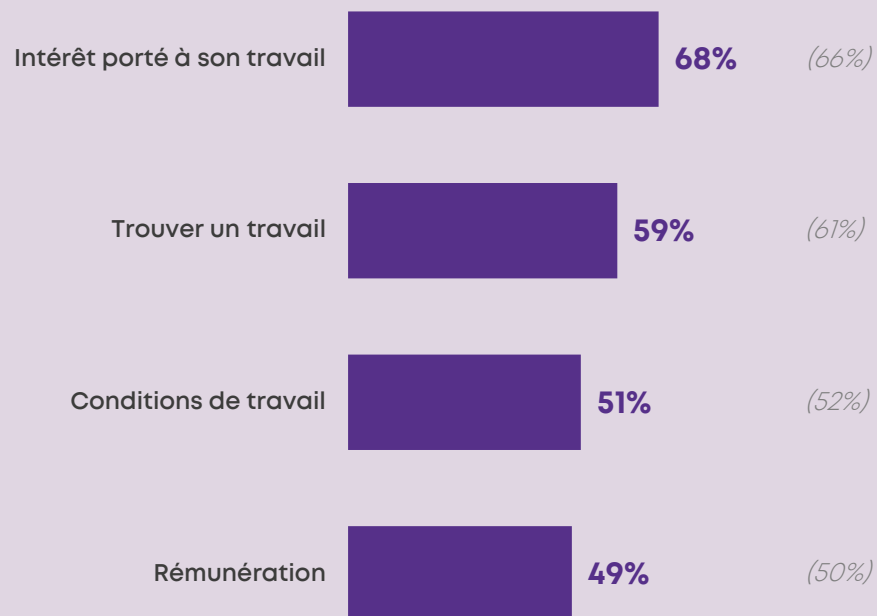
Professionalisme du référent		82%	(88%)
Disponibilité du référent		80%	(89%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		77%	(84%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		78%	(86%)

Les taux de satisfaction sont plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Par rapport à l'année précédente, ces taux restent stables en organisme de formation, tandis qu'ils sont en nette diminutions en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et leur employabilité. Les résultats restent stables par rapport à l'année précédente et ce, pour l'ensemble des items évalués.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



84%
(84%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score identique à celui de l'année précédente.



73%
(75%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score légèrement inférieur à celui de l'année précédente (73%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

3

MÉTHODOLOGIE & GLOSSAIRE

Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2023/2024, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2023 et août 2024, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2023S2 et 2024S1 pour le volet satisfaction ;
- 2023 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2022S2 et 2023S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes branches professionnelles confondues, 8 240 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 669 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 6 107 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 480 000 invitations ont été envoyées par mail et plus de 80 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant près de 1 800H de conversation.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage.

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.

Glossaire

CA – CONTRAT APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CIPI – CONTRAT INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉRIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Les CDPI et CIPI sont des dispositifs conventionnels financés par le FPETT et traités par AKTO.

CDPI – CONTRAT DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉRIMAIRE

Le CDPI est similaire au CIPI mais s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire. Les CDPI et CIPI sont des dispositifs conventionnels financés par le FPETT et traités par AKTO.

CPRO – CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

POEC – PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

La POEC est un dispositif collectif financé par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) pour former des demandeurs d'emploi aux compétences requises pour occuper des postes identifiés comme étant en tension dans certaines entreprises ou secteurs. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques avant leur embauche, facilitant ainsi leur insertion professionnelle. La durée de la POEC varie généralement entre quelques semaines et plusieurs mois, selon les besoins du marché du travail et les compétences à acquérir.

4

ANNEXES

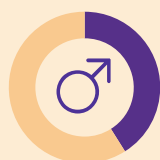
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

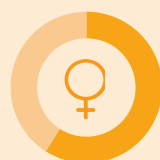
10 475

Profil-type



41%

Masculin



59%

Féminin

22 ans
d'âge moyen

14%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



81%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



88%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



56%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



76%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



81%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation

PERCEPTION DE LA FORMATION



84%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



86%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



69%

Intérêt porté
au travail



62%

Trouver un
travail



53%

Conditions
de travail



48%

Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

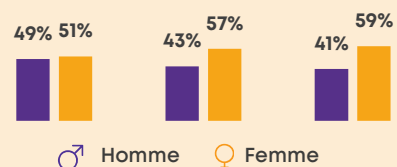
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



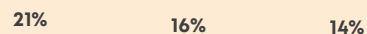
Profil-type



Âge moyen

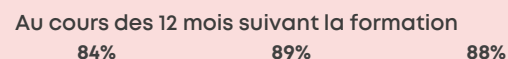
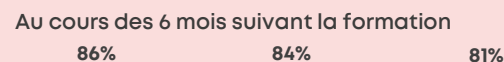


Niveau infra-bac avant la formation



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation

 Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation



 Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation

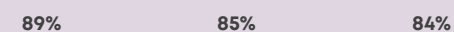


 Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation

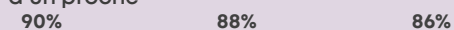


PERCEPTION DE LA FORMATION

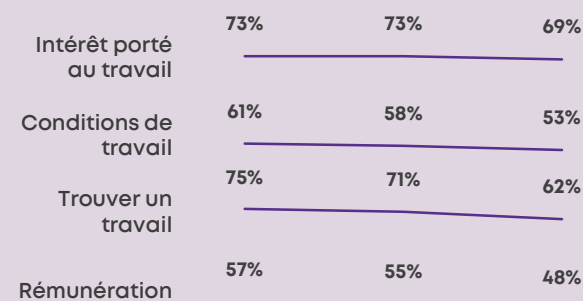
 Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



 Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

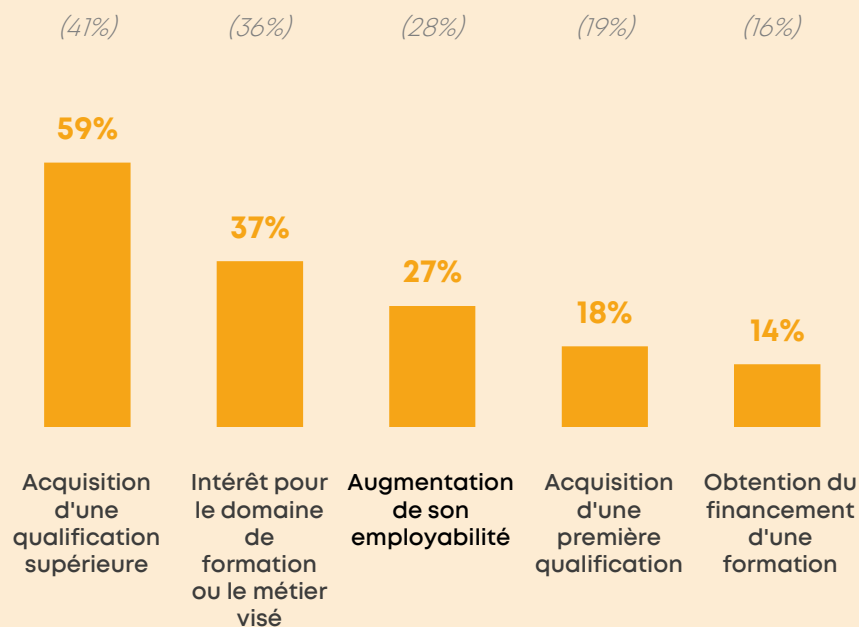


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

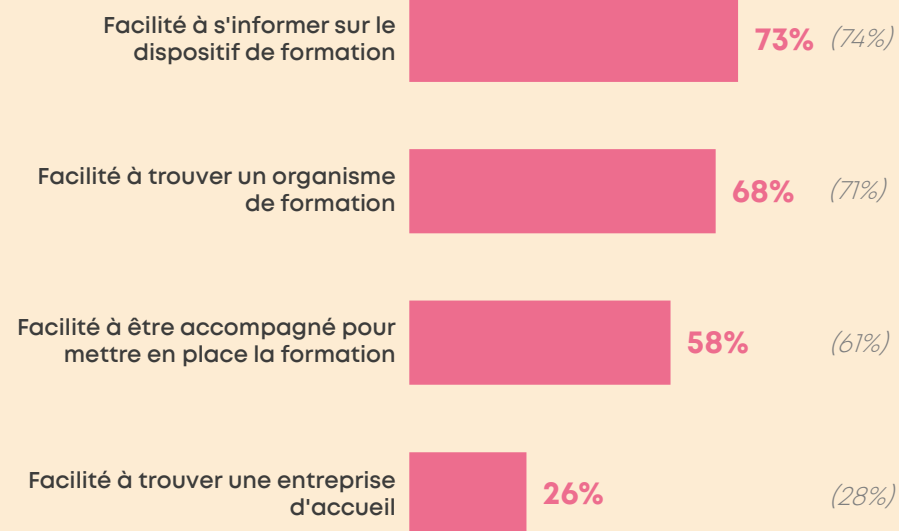
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'acquisition d'une qualification supérieure constitue la motivation principale des personnes engagées dans un parcours de formation. Cette motivation est davantage citée que l'année précédente : 59% contre 41%.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. Les proportions restent comparables par rapport à l'année précédente. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile, avec une difficulté accrue.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 61% déclarent en avoir bénéficié contre 55% l'année précédente.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT :

EN ORGANISME DE FORMATION



72%

Accompagnement

(74%)



83%

Utilité

(83%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



76%

Accompagnement

(77%)



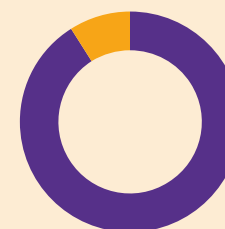
88%

Utilité

(89%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est légèrement supérieur à celui en organisme de formation. Les taux sont comparables à ceux de l'année précédente. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



**Assiduité
91%**

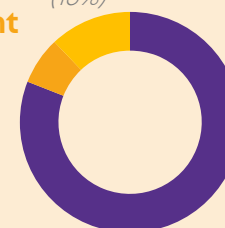
(90%)

91% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score comparable à celui de l'année précédente (90%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

**Non
12%**
(13%)

**Partiellement
7%**
(7%)



**En totalité
81%**

(80%)

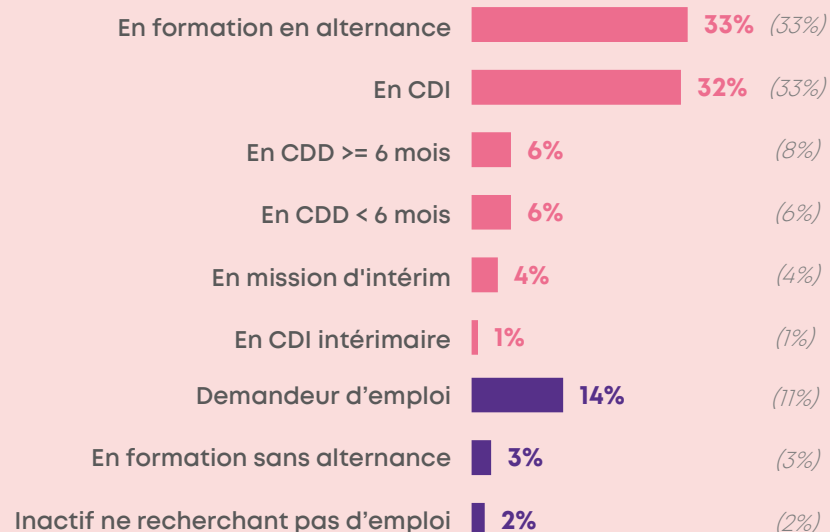
88% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score comparable à celui de l'année précédente (87%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

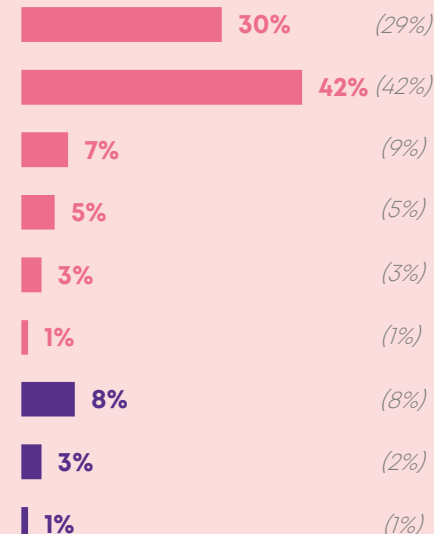
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

81% des personnes insérées dans l'emploi (84%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

88% des personnes insérées dans l'emploi (89%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 81%, en légère baisse par rapport à l'année précédente (84%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 88%, contre 89% précédemment. Entre ces deux périodes, on constate une nette augmentation de la proportion de CDI, tandis que la part des demandeurs d'emploi diminue. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

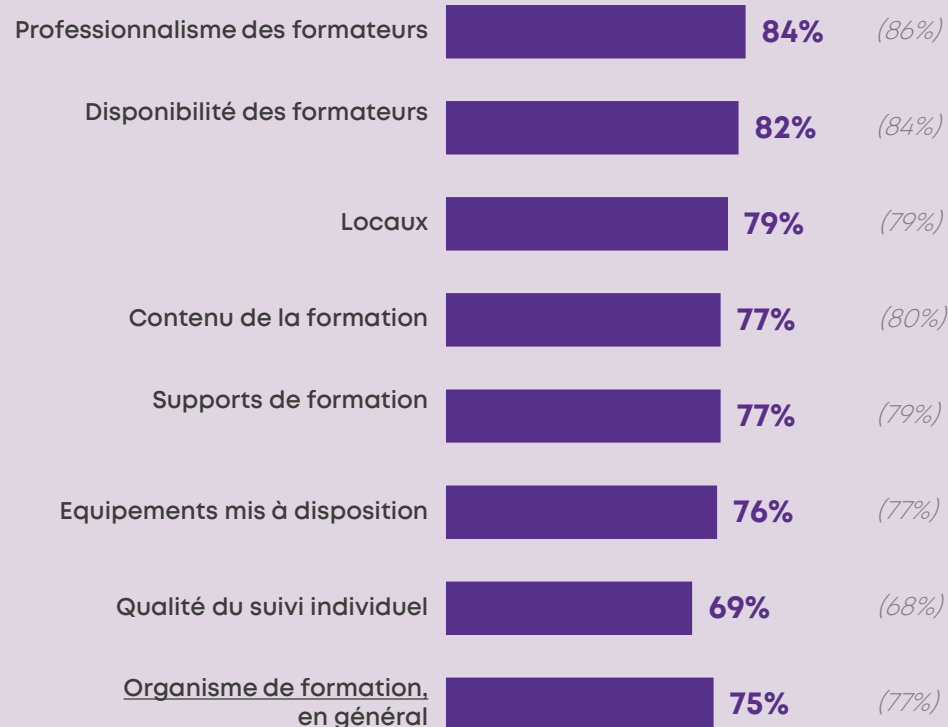
Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 72% et 84%. Ces chiffres indiquent une légère baisse générale par rapport à l'année précédente, où les taux étaient respectivement de 74 % et 87 %.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

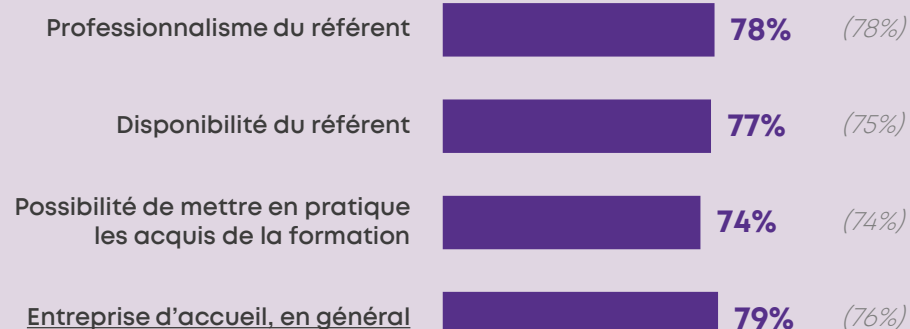


SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

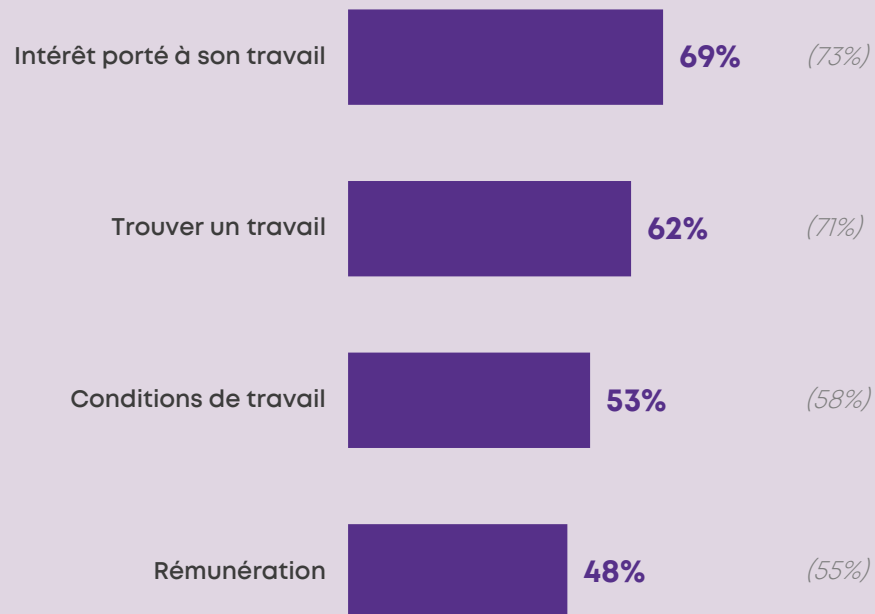


Les taux de satisfaction sont relativement comparables en organisme de formation et en entreprise d'accueil. Toutefois, par rapport à l'année précédente, ces taux sont légèrement en baisse en organisme de formation, tandis qu'ils sont en légère hausse en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et leur employabilité. Néanmoins, les résultats apparaissent en net recul par rapport à l'année précédente et ce, sur l'ensemble des items évalués.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



84%
(85%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score comparable à celui de l'année précédente (85%).



86%
(88%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score légèrement inférieur à celui de l'année précédente (88%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

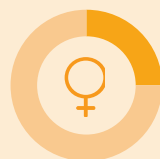
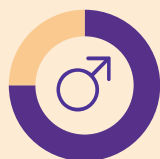
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

704

Profil-type



36 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



Au cours des 12 mois
suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



91% ont un seul employeur



94% travaillent à temps plein lorsqu'elles
ont un seul employeur

PERCEPTION DE LA FORMATION



88%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



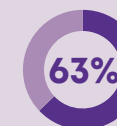
71%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

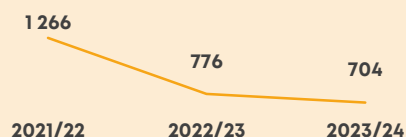
* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

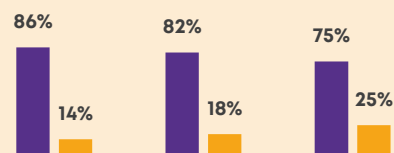
RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



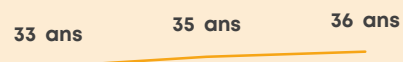
Profil-type

Genre



♂ Homme ♀ Femme

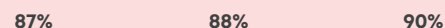
Âge moyen



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

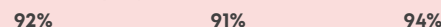
Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation



Personnes ayant un seul employeur



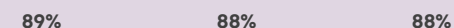
Personnes travaillant à temps plein lorsqu'elles ont un seul employeur



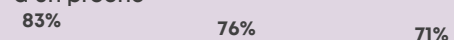
PERCEPTION DE LA FORMATION



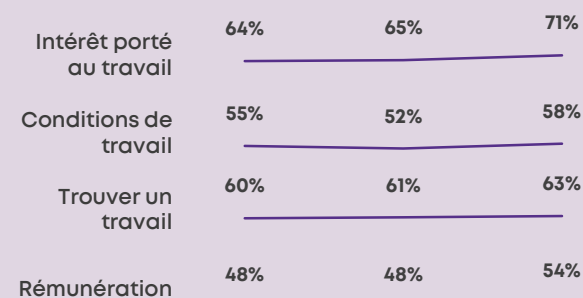
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

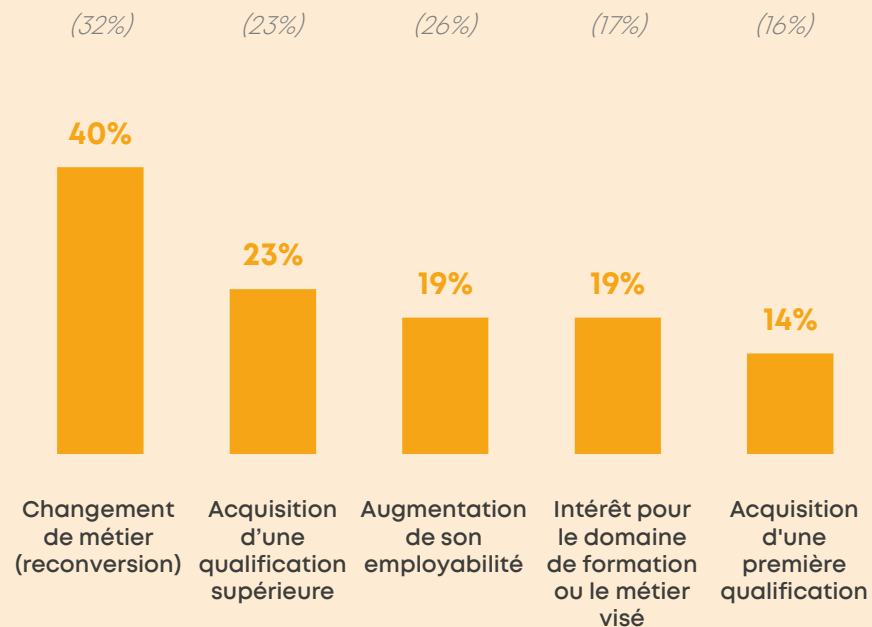


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

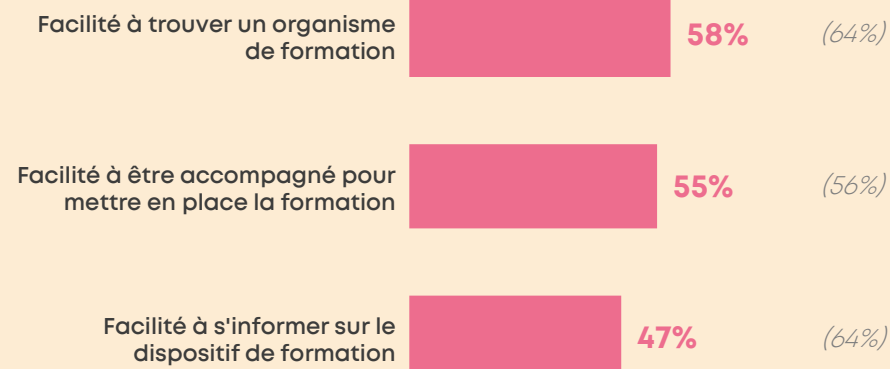
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Le changement de métier (reconversion) constitue la motivation principale des personnes engagées dans un parcours de formation. Cette motivation est davantage citée que l'année précédente : 40% contre 32%.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



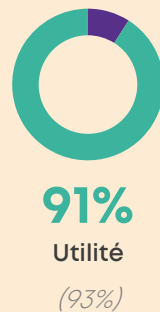
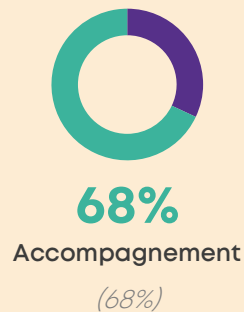
Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation, bien que dans les deux cas cela ait été moins facile que l'année précédente. En revanche, s'informer sur le dispositif de formation a été perçu comme beaucoup plus difficile, nettement plus que l'année précédente.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

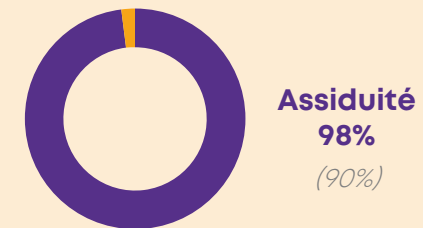
NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION



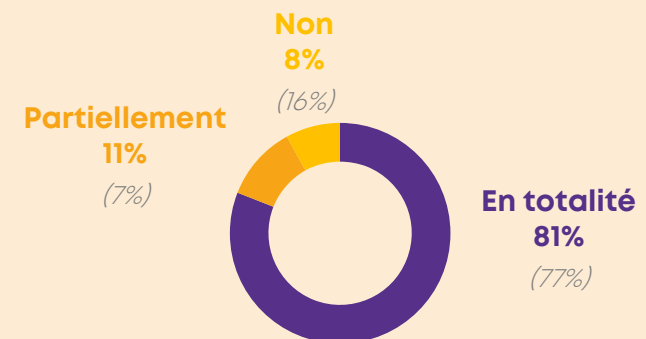
68% des personnes déclarent avoir été accompagnées en organisme de formation, soit autant que l'année précédente. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



98% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score nettement supérieur à celui de l'année précédente (90%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



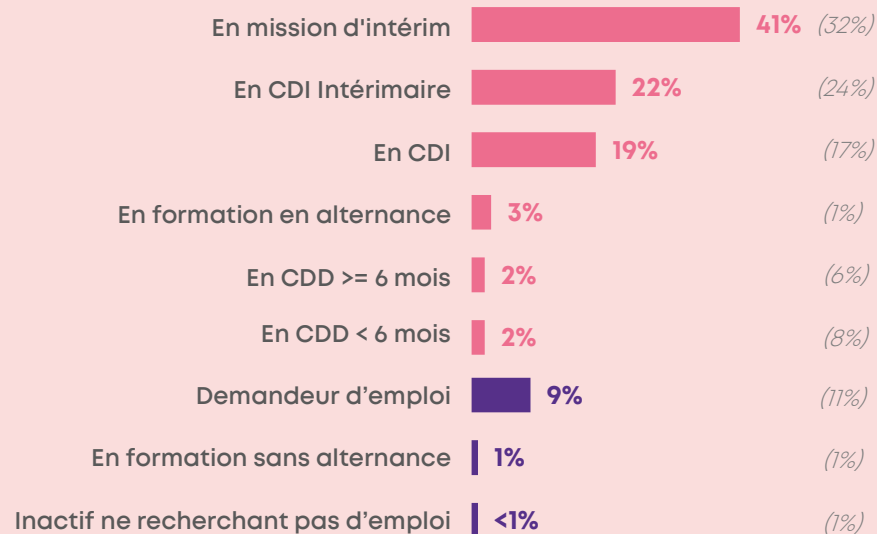
92% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score nettement supérieur à celui de l'année précédente (84%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

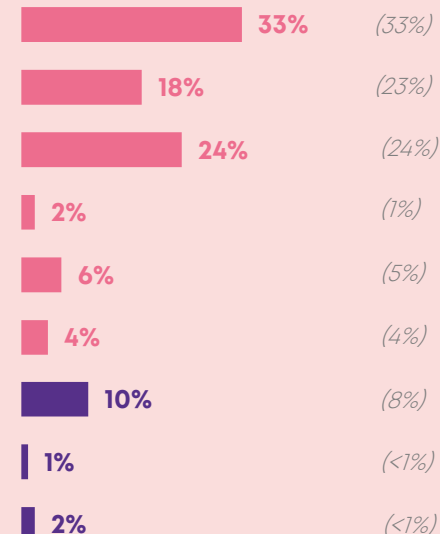
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

90% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

88% des personnes insérées dans l'emploi (91%)



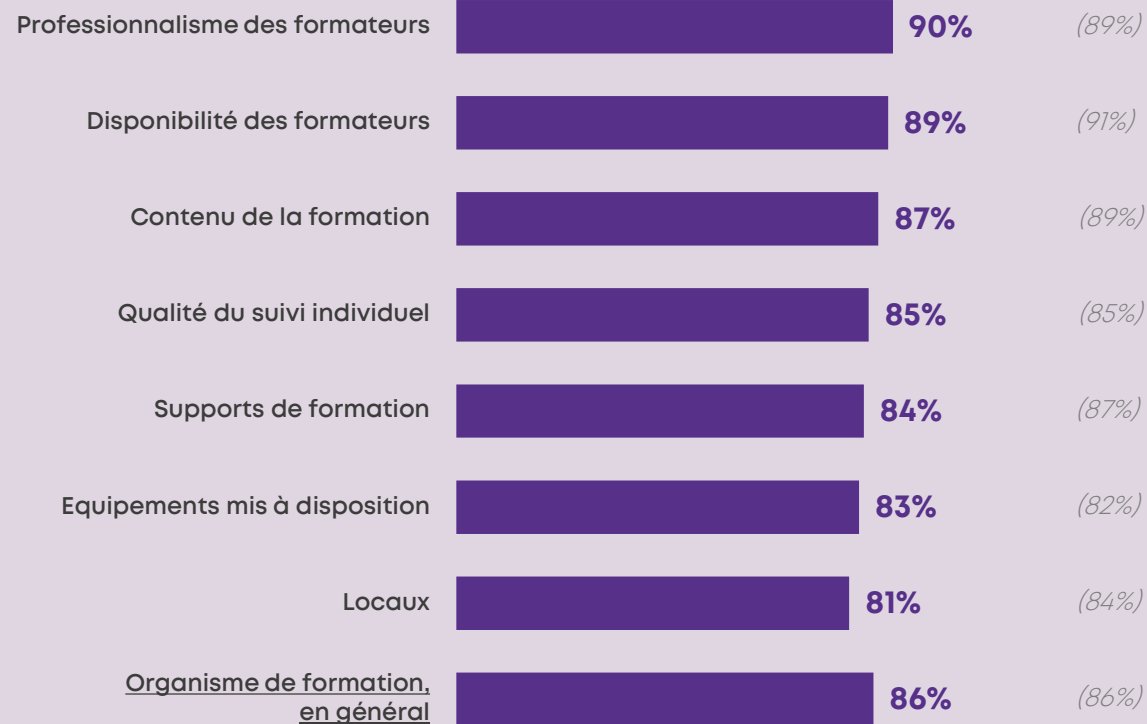
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 90%, en hausse par rapport à l'année précédente (88%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux diminue légèrement, à 88%, contre 91% précédemment. Entre ces deux périodes, on constate une augmentation de la proportion de CDI, tandis que la part des missions d'intérim et la part de CDI intérimaires diminuent. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

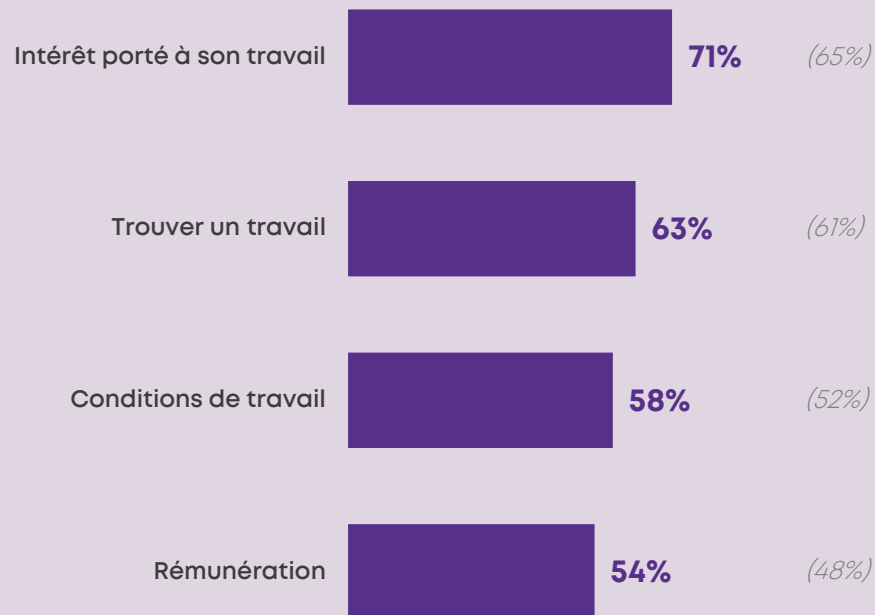


Les taux de satisfaction sont globalement très élevés, se maintenant à des niveaux comparables à ceux de l'année précédente. Les évaluations les plus positives portent sur la disponibilité et le professionnalisme des formateurs.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail et leur employabilité. Les résultats sont tous en nette hausse par rapport à l'année précédente et ce, sur l'ensemble des items évalués.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



88%
(88%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score identique à celui de l'année précédente.



71%
(76%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score inférieur à celui de l'année précédente (76%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

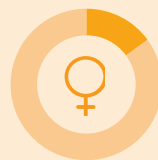
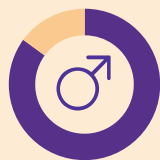
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

662

Profil-type



33 ans
d'âge moyen

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



Au cours des 12 mois
suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



86% ont un seul employeur



87% travaillent à temps plein lorsqu'elles
ont un seul employeur

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



77%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



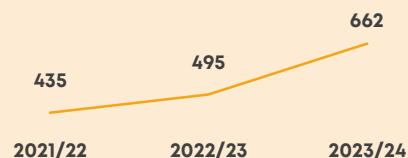
* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

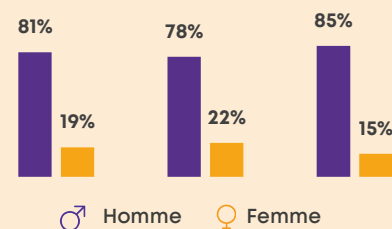
RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

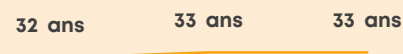


Profil-type

Genre



Âge moyen



INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation



Au cours des 12 mois suivant la formation



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation



Personnes ayant un seul employeur



Personnes travaillant à temps plein lorsqu'elles ont un seul employeur



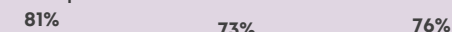
PERCEPTION DE LA FORMATION



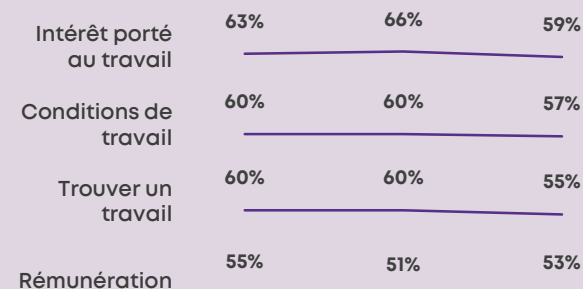
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

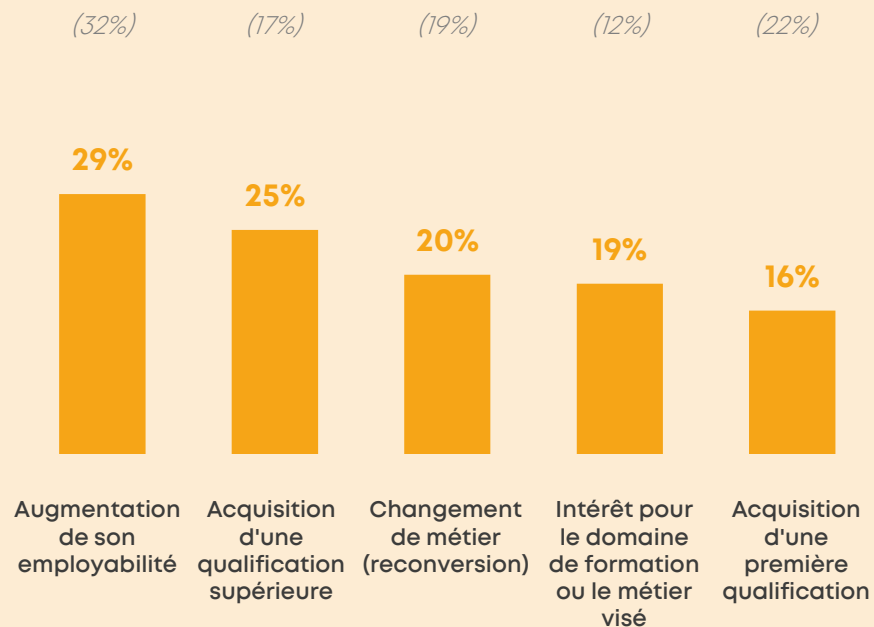


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

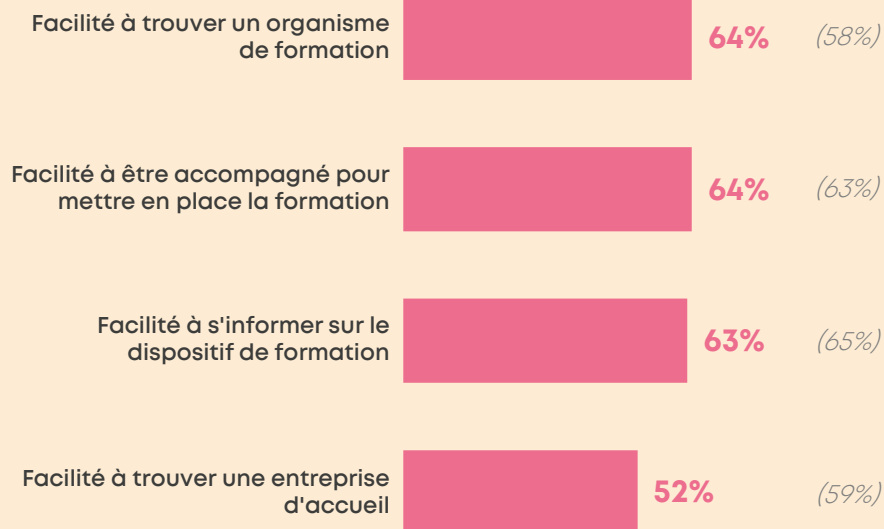
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



L'augmentation de son employabilité et l'acquisition d'une qualification supérieure constituent les motivations principales des personnes engagées dans un parcours de formation, avec des proportions respectives de 29% et 25%.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour trouver un organisme de formation, être accompagnés pour mettre en place leur formation ou s'informer sur le dispositif de formation. En revanche, ils expriment davantage de difficultés pour trouver une entreprise d'accueil. Si leur capacité à trouver un organisme de formation s'est améliorée par rapport à l'année précédente, leur capacité à trouver une entreprise d'accueil, elle, s'est détériorée.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION



65%

Accompagnement

(60%)



91%

Utilité

(87%)

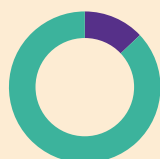
EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



60%

Accompagnement

(51%)



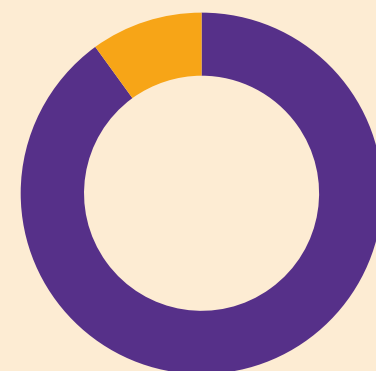
87%

Utilité

(80%)

Le taux d'accompagnement en organisme de formation est légèrement supérieur à celui en entreprise d'accueil. Les taux ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente. L'utilité de cet accompagnement, perçue très positivement, se confirme davantage.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION



**Assiduité
90%**

(88%)

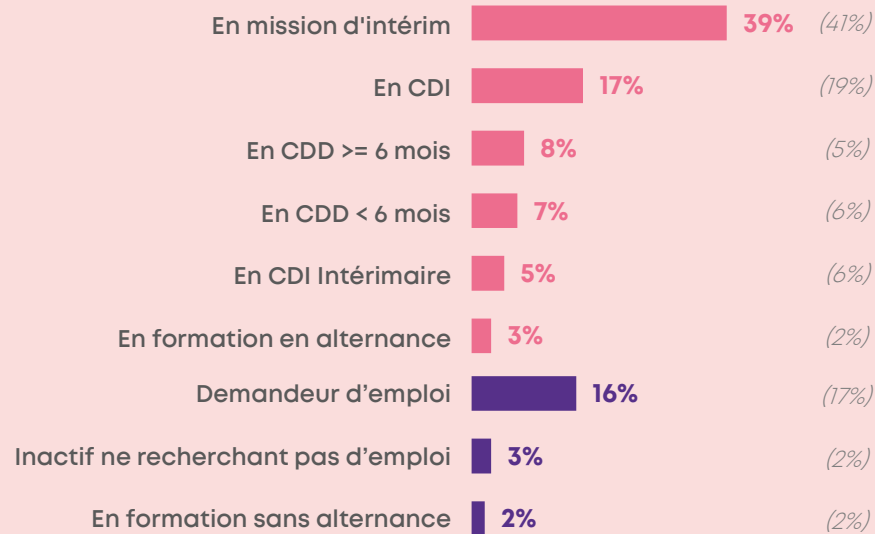
90% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score supérieur à celui de l'année précédente (88%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

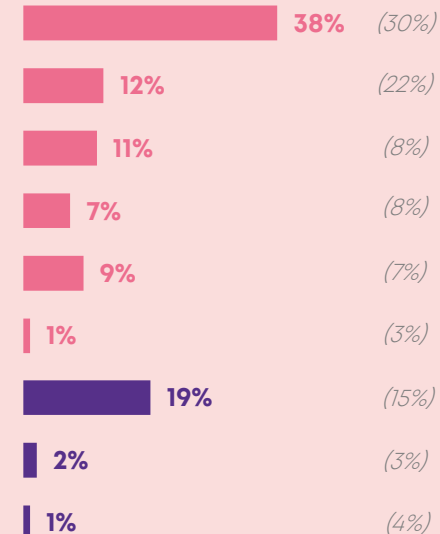
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

79% des personnes insérées dans l'emploi (79%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

77% des personnes insérées dans l'emploi (79%)



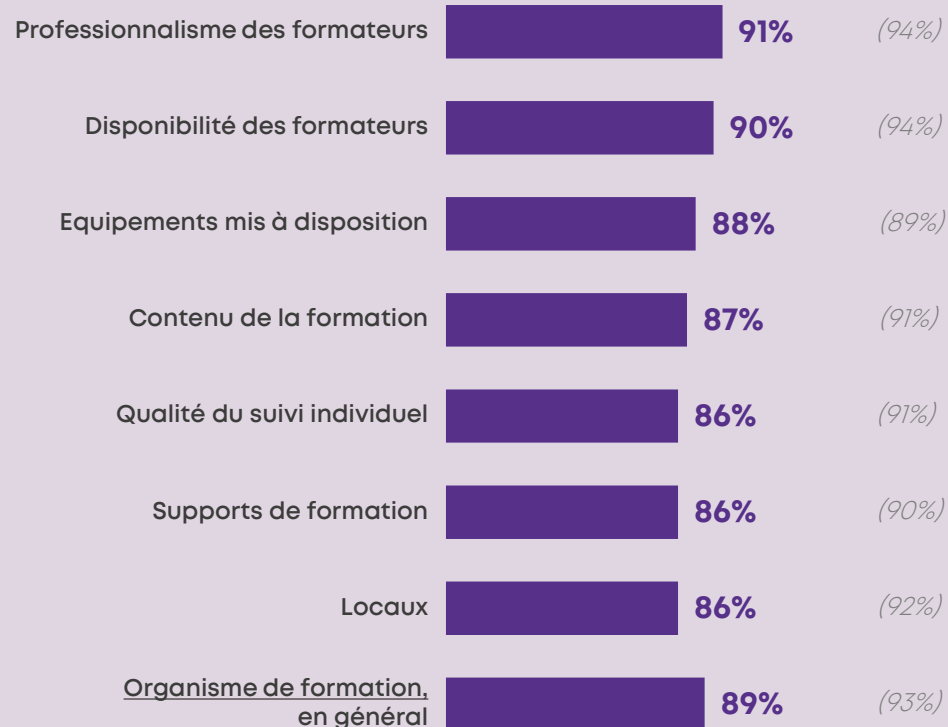
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 79%, identique par rapport à l'année précédente. Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux diminue légèrement, à 77%, contre 79% précédemment. Entre ces deux périodes, les situations varient peu. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

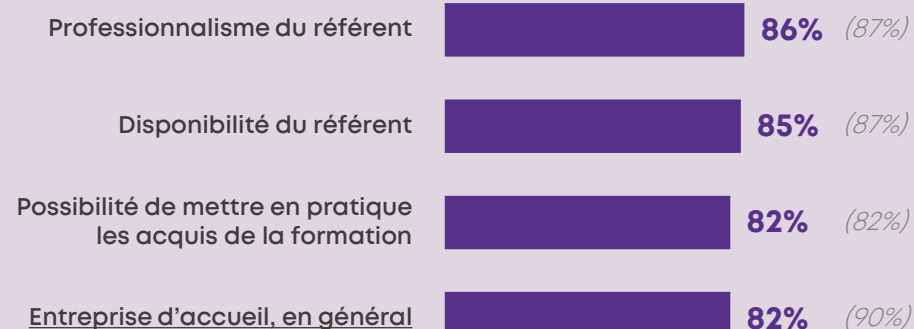


SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

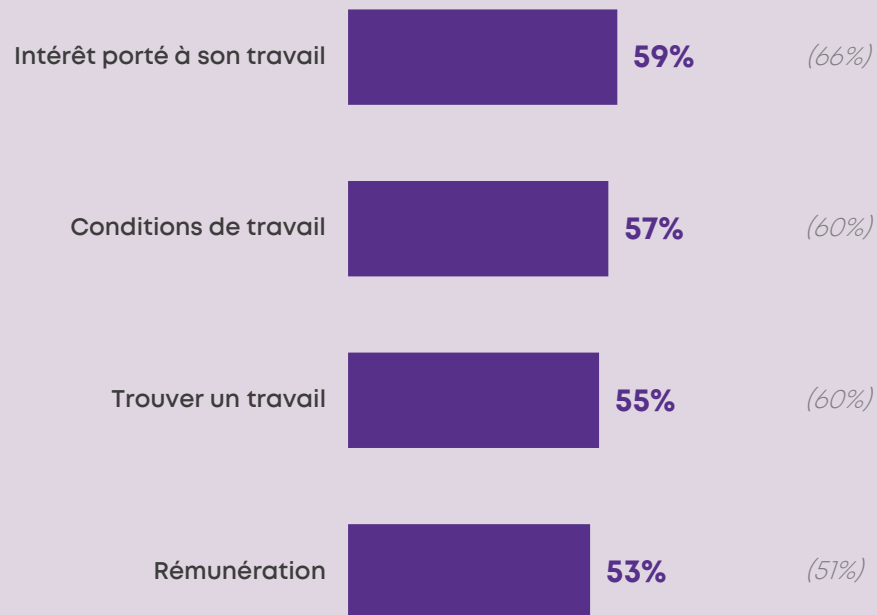


Les taux de satisfaction sont plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. L'ensemble des taux sont en baisse par rapport à l'année précédente. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation et ce, sur l'ensemble des items évalués. Néanmoins, les impacts positifs sur l'intérêt porté à son travail, les conditions de travail et l'employabilité sont moins élevés que l'année précédente. L'impact sur la rémunération, lui, est jugé plus favorablement.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



85%
(80%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score nettement supérieur à celui de l'année précédente (80%).



76%
(73%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score supérieur à celui de l'année précédente (73%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

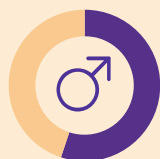
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

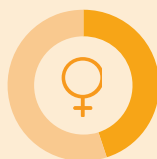
4 280

Profil-type



55%

Masculin



45%

Féminin

34 ans
d'âge moyen

36%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



83%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



88%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation



64%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



76%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



83%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation

PERCEPTION DE LA FORMATION



83%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



73%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



69%

Intérêt porté
au travail



61%

Trouver un
travail



54%

Conditions
de travail



49%

Rémunération

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

Chiffres-clés – Evolutions sur 3 ans

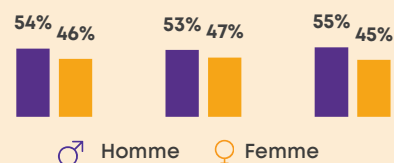
Situation comparative sur 3 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

RÉPONDANTS RÉELS

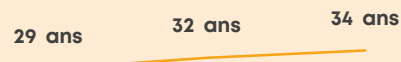
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



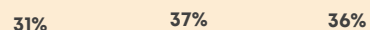
Profil-type



Âge moyen

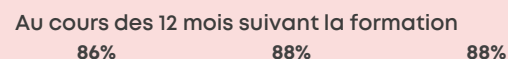
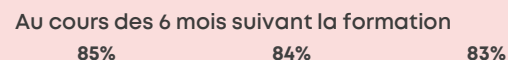


Niveau infra-bac avant la formation



INSERTION PROFESSIONNELLE

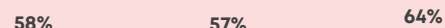
Proportion de personnes en emploi



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi 6 mois après la formation

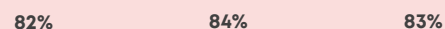
Personnes travaillant toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation



Personnes estimant que leur emploi correspond à leur formation

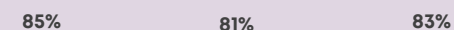


Personnes travaillant dans le même secteur d'activité que celui de leur formation

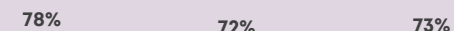


PERCEPTION DE LA FORMATION

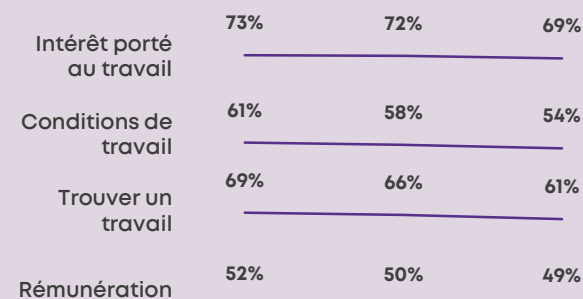
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche



Impacts positifs perçus à 6 mois*

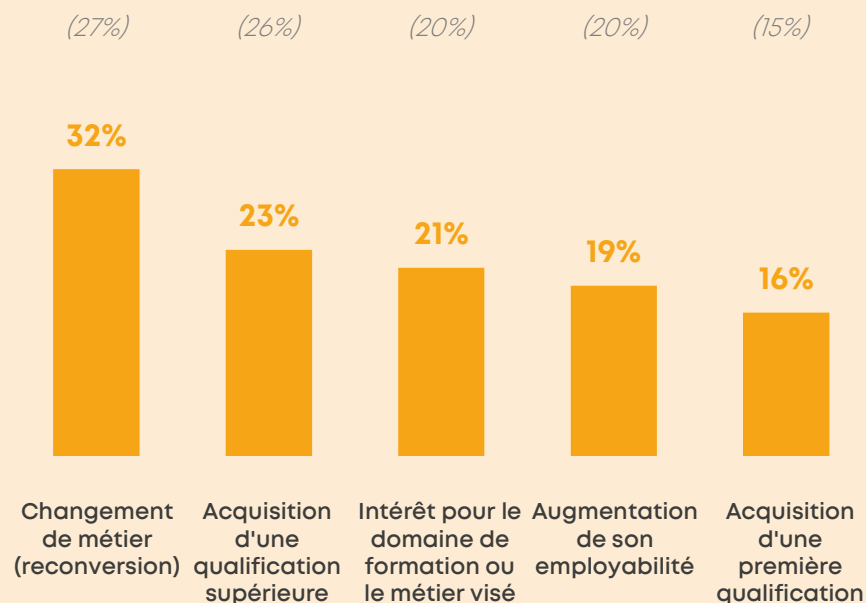


Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

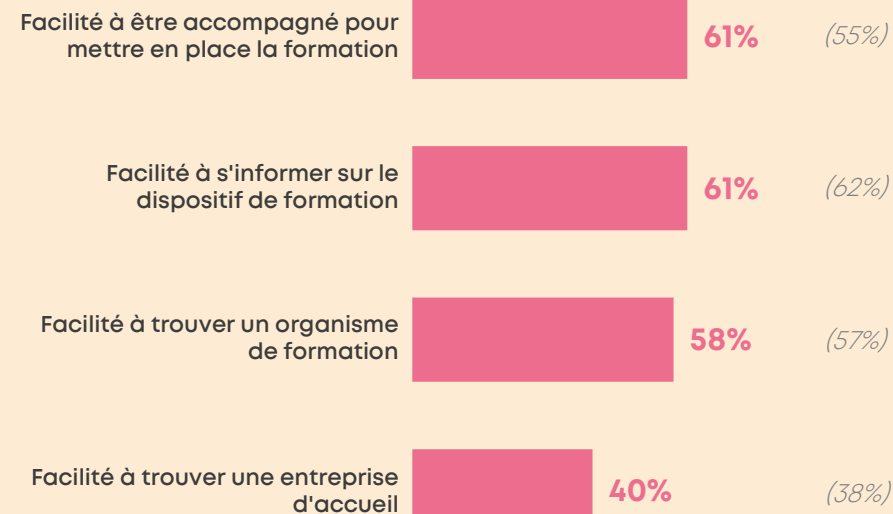
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Le changement de métier (reconversion) constitue la motivation principale des personnes engagées dans un parcours de formation. Cette motivation est davantage citée que l'année précédente : 32% contre 27%.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour être accompagnés pour mettre en place leur formation, s'informer sur le dispositif de formation ou trouver un organisme de formation. Les proportions restent relativement stables par rapport à l'année précédente. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile.

S'agissant des personnes titulaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), celles-ci peuvent bénéficier d'aménagements pendant leur formation : aménagements matériels, organisationnels ou humains. Parmi les personnes concernées, 53% déclarent en avoir bénéficié contre 60% l'année précédente.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION



67%

Accompagnement

(66%)



90%

Utilité

(89%)

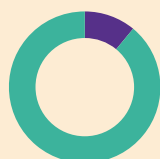
EN ENTREPRISE D'ACCUEIL



73%

Accompagnement

(72%)



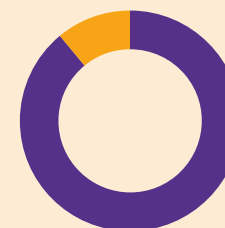
89%

Utilité

(88%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est légèrement supérieur à celui en organisme de formation. Les taux sont comparables à ceux de l'année précédente. L'utilité de l'accompagnement, jugée très positivement, se confirme.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION

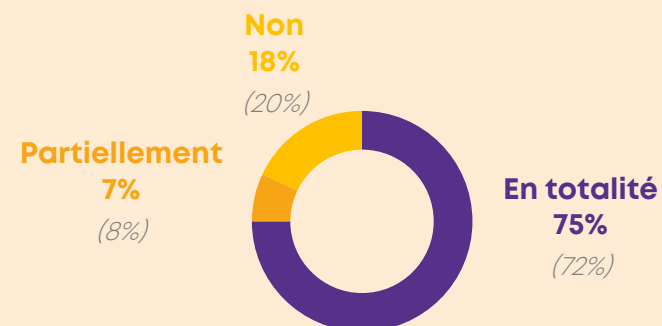


**Assiduité
89%**

(87%)

89% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score supérieur à celui de l'année précédente (87%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



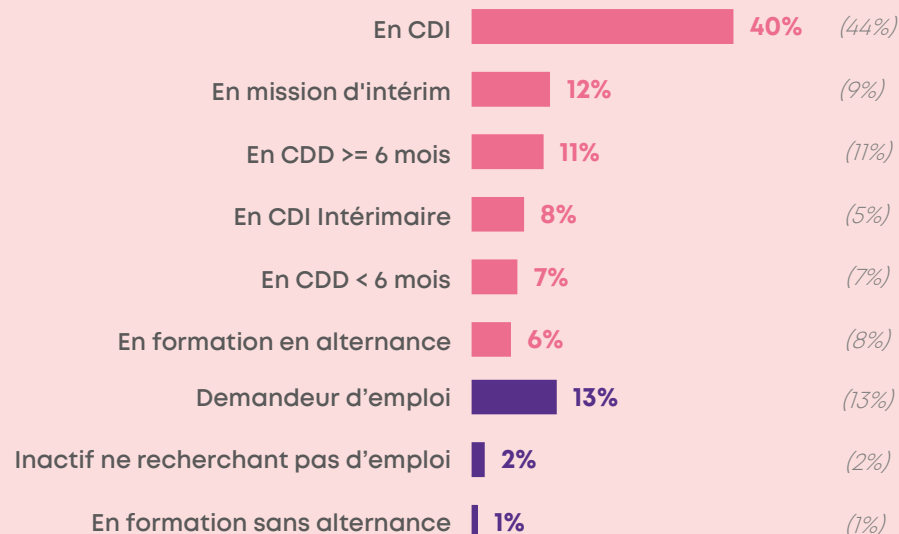
82% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un score supérieur à celui de l'année précédente (80%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

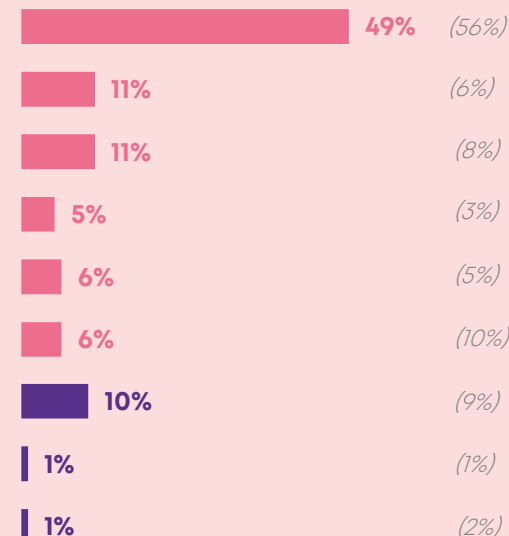
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

83% des personnes insérées dans l'emploi (84%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

88% des personnes insérées dans l'emploi (88%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation s'établit à 83%, proche de celui de l'année précédente (84%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 88%, soit autant que précédemment. Entre ces deux périodes, on remarque surtout une augmentation de la proportion de CDI.

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées.

Concernant les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), leurs taux d'insertion au cours des 6 mois et des 12 mois suivant la formation sont respectivement de 70% et 72%. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres montrent une légère amélioration au cours des 6 mois suivant la formation (61% l'année précédente), mais une baisse au cours des 12 mois suivant la formation (80% l'année précédente).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		87%	(85%)
Disponibilité des formateurs		85%	(85%)
Contenu de la formation		82%	(82%)
Locaux		82%	(82%)
Supports de formation		81%	(80%)
Equipements mis à disposition		80%	(81%)
Qualité du suivi individuel		78%	(76%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		82%	(80%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

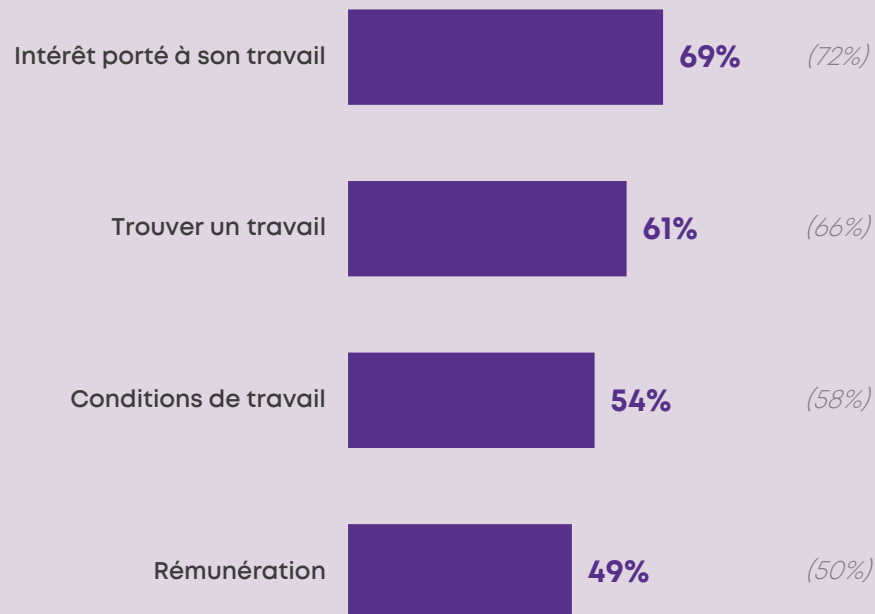
Professionalisme du référent		80%	(79%)
Disponibilité du référent		80%	(77%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		78%	(77%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		78%	(76%)

Les taux de satisfaction sont plus élevés en organisme de formation qu'en entreprise d'accueil. Toutefois, par rapport à l'année précédente, ces taux restent globalement stables en organisme de formation, tandis qu'ils augmentent légèrement en entreprise d'accueil. Les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs de l'organisme de formation et du référent de l'entreprise d'accueil.

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation. Néanmoins, les résultats apparaissent en recul par rapport à l'année précédente et ce, sur l'ensemble des items évalués.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



83%
(81%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score supérieur à celui de l'année précédente (81%).



73%
(72%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score comparable à celui de l'année précédente (72%).

*Les scores entre parenthèses sont issus de la précédente campagne d'enquêtes 2022/2023

* Généralement, les impacts sont jugés neutres lorsqu'ils ne le sont pas positivement

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire